

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 26 octobre 2012

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 30 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Alexandre BIZAILLON - Patrick BORE - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Vincent COULOMB - François FRANCESCHI - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Jean-Pierre GIORGI - Michel ILLAC - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Christophe MASSE - Danielle MILON - André MOLINO - Bernard MOREL - Pierre PENE - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Pierre SEMERIVA - Guy TEISSIER - Jean-Louis TIXIER - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Patrick MENNUCCI représenté par Eugène CASELLI - Renaud MUSELIER représenté par Danielle MILON - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jean-Pierre BERTRAND - Vincent BURRONI - Patricia COLIN - Eric DIARD - André ESSAYAN - Roland GIBERTI - Eric LE DISSES - Jérôme ORGEAS - Myriam SALAH-EDDINE - Philippe SAN MARCO.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DEV 003-522/12/BC

■ Approbation d'une convention relative à l'attribution d'une subvention à l'association Apage pour l'organisation de l'évènement "Les rencontres de Gémenos 2012".

DAS 12/8823/BC

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

L'association syndicale du parc d'activités de la Plaine de Jouques à Gémenos (Apage), rassemble les propriétaires des terrains, bâtis ou non, compris dans l'ensemble immobilier dit « Parc d'Activités de la Plaine du Jouques » situé à Gémenos.

Cette année, c'est l'Apage qui prend le relais d'Athélia Entreprendre pour assurer l'animation générale du dispositif des rencontres de Gémenos qui remplacent les rencontres d'Athélia.

Six associations de zones d'activités d'entreprises, représentant 3200 entreprises et 35 000 salariés : Athélia Entreprendre – La Ciotat, Apage – Parc d'activités de Gémenos, Les entrepreneurs de l'Huveaune

Vallée – Marseille Est, Alpha association Aubagne la Penne-sur-Huveaune Activités, Parc d'activités Napollon, et les Paluds.

L'évènement se déroulera les 29 et 30 novembre 2012 à l'espace Giraldi à Gémenos, avec pour objectif de soutenir le développement économique territorial, en favorisant d'une part les rencontres entre les entreprises et d'autre part le soutien aux demandeurs d'emplois.
Ces rencontres vont permettre de mobiliser plus de 3 000 entreprises.

L'évènement se décomposera de la façon suivante :

- Un Business Buzz, organisé en trois temps :

- 1- Business speed dating :

A trois ou quatre autour d'un mange debout, les dirigeants d'entreprises en un temps limité de quelques minutes présentent leur activité à leurs homologues et échangent leurs cartes de visite. Au gong, les participants changent de table et ainsi multiplient les contacts. En 2011, les deux sessions de la journée ont réunis plus de 160 professionnels.

L'objectif : Offrir l'opportunité aux entreprises d'être visible par un grand nombre, de favoriser les mises en contact et de développer un réseau professionnel local en un minimum de temps.

- 2- L'Agora du Business

Rencontres d'affaires co-organisées avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence : des rendez-vous programmés entre grands donneurs d'ordres (publics et privés) et PME-PMI du territoire. L'objectif sera de réunir 150 PME et 10 donneurs d'ordre afin de faciliter 120 rendez-vous.

- 3- Un débat économique

Évènement organisé dans la journée à l'attention des dirigeants et cadres d'entreprises, et partenaires. A titre d'exemple, lors du débat 2011, Hugues Parant, Préfet de Région a répondu aux questions des entreprises présentes au sujet de la politique de l'Etat en faveur des PME.

Pour 2012, des premiers contacts ont été pris pour avoir un intervenant avec au moins la même envergure.

Ce premier jour a pour objectif de créer des réseaux entre Petites et Moyennes Entreprises/Très Petites Entreprises locales et offrir la possibilité à certaines d'entre elles à concourir à des marchés de grands donneurs d'ordre.

Un Forum RH Entreprendre, le deuxième jour :

L'approche proposée est particulièrement innovante puisque, au-delà des acteurs traditionnels de l'emploi (qui sont présents), ce sont les entreprises du territoire qui se mobilisent en étant à la disposition des demandeurs d'emploi et en leur proposant différents ateliers et outils du type "entretiens à blanc", "élaboration de CV", "contrats découverte", "parrainage de demandeurs d'emploi", ... L'an dernier, la journée Ressources Humaines a mobilisé 70 Directeurs des Ressources Humaines ou dirigeants d'entreprises pour recevoir plus de 550 demandeurs d'emploi.

Cette action est conçue et réalisée avec l'ensemble des services publics de l'emploi et vient compléter les dispositions usuelles et les actions d'accompagnement quotidiennes portées par les institutions.

Les moyens mis en œuvre pour l'organisation de cet évènement :

Un plan média (presse, radio) sera mis en œuvre pour annoncer les « Rencontres de Gémenos 2012 ».

Le budget prévisionnel s'établit à 76.700 euros.

Signé le 26 Octobre 2012
Reçu au Contrôle de légalité le 30 octobre 2012

Les ressources sont constituées de :

- 30.200 euros de vente de marchandises et de prestations,
- 36.500 euros de subventions :
 - Directe : 5.000 euros
 - Conseil Général des Bouches du Rhône : 9.500 euros
 - Commune de Gémenos : 12.000 euros
 - Marseille Provence Métropole est sollicité à hauteur de 10.000 euros

Les dépenses se répartissent en :

Charges « Les rencontres de Gémenos 2012»	
Achats	33.700 euros
Autres services extérieurs :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1.000 euros
Publicité, publication	3.500 euros
Déplacements missions	9.000 euros
Impôts et taxes	0 euros
Charges de personnel	19.500 euros
TOTAL DES CHARGES	66.700 euros

Emplois des contributions volontaires en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	10.000 euros
MONTANT TOTAL DES CHARGES	76.700 euros

Les ressources se répartissent en :

Ressources « Les rencontres de Gémenos 2012 »	
Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	30.200 euros
Subventions	
Etat – DIRRECTE UT 13	5.000 euros
Conseil Général des Bouches du Rhône	9.500 euros
Communauté Urbaine MPM	10.000 euros
Commune de Gémenos	12.000 euros
Total subventions	36.500 euros
Total recettes	66.700 euros

Contributions volontaires en nature	
Prestations en nature	10.000 euros
MONTANT TOTAL DES RESSOURCES	76.700 euros

La part financée par les entreprises pour cet évènement s'élève à 39,37 %.

La part des subventions publiques représentent 47,59 % des ressources.

Les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet sont la participation des chargés de mission des associations et des DRH (non valorisées).

Il est proposé au Bureau de Communauté d'approuver une convention de partenariat précisant les modalités d'attribution d'une subvention de 10 000 euros à l'association Apage, pour le financement de l'évènement « Les rencontres de Gémenos ».

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération 004-314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil au Bureau et au Président.

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt majeur : de soutenir le rapprochement des PME et des grandes entreprises sur le bassin Est de Marseille Provence Métropole et les demandeurs d'emplois, créer une synergie entre les actions de Marseille Provence Métropole sur le plan du développement territorial.
- La cohérence de cette action avec la stratégie et le programme de développement économique de Marseille Provence Métropole votée le 17 décembre 2007 par le Conseil de Communauté.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est approuvée la convention de partenariat ci-annexée entre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et l'association Apage.

Article 2 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention.

Pour Visa,
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Guy TESSIER

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développer l'économie et servir l'emploi

Alexandre BIZAILLON

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI